

La Conférence générale

La Conférence générale est l'organisme directeur de l'UNESCO; elle se réunit tous les deux ans pour établir le programme et le budget des deux années qui suivent, suppléer aux vacances au sein du Conseil exécutif, étudier les projets d'amendement à la constitution et aux règles de procédure, examiner les rapports de l'UNESCO avec les organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux et les activités d'une organisation qui a pour tâche de "contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous".

La dixième session a réuni les délégations de 79 des 81 États membres, y compris le Ghana et la Fédération de Malaisie qui participaient pour la première fois aux débats en qualité de membres de plein droit. Quatre membres associés sur six avaient envoyé des représentants, y compris la nouvelle Fédération des Antilles, Koweït, le Nigéria et le territoire sous tutelle de Somalie. En outre il y avait des observateurs envoyés par les pays qui ne sont pas membres de l'UNESCO, par les Nations Unies et autres institutions spécialisées, par des organismes intergouvernementaux, comme le Bureau international de l'Éducation, l'Organisation des États américains, le Conseil européen et les organismes non gouvernementaux possédant auprès de l'UNESCO un statut consultatif.

M. Jean Berthoin, ministre de l'Éducation et président de la délégation française, a été élu par acclamation président de la Conférence. Les vice-présidents ont été: M. Clarence Beeby, de la Nouvelle-Zélande, à la Commission du programme; M. Jean Beaugnet, de Belgique, à la Commission administrative; M. O. Fuentes Pantoja, du Chili, au Comité de vérification des Pouvoirs; M. C. Parra Perez, du Venezuela, au Comité du siège; le professeur G. C. Chatterjee, de l'Inde, au Comité juridique; le professeur N. V. Massaquoi, du Libéria, au Comité des candidatures; et le professeur B. Tuncel, de Turquie, au Comité d'étude des rapports.

Élection du directeur général et du Conseil exécutif

Parmi les décisions importantes de la session, on compte la nomination, pour six années, au poste de directeur général, de M. Vittorino Veronese, d'Italie, qui succède à M. Luther Evans, des États-Unis. La démission de M. Evans a été acceptée par la Conférence générale qui a exprimé à l'unanimité sa gratitude à M. Evans pour le zèle infatigable avec lequel il a contribué aux desseins de l'UNESCO.

Afin de remplir les 12 sièges vacants du Conseil exécutif de 24 membres, la Conférence générale a réélu MM. Mohamad Awad, de la République Arabe Unie, Paulo E. DeBerredo Carnero, du Brésil, José R. Martinez Cobo, de l'Équateur, sir Ben Bowen Thomas, du Royaume-Uni, et R. Soebroeto, d'Indonésie. Les nouveaux membres sont MM. Julien Caïn (France), Hilding Eek (Suède), Mohammed El Fassi (Maroc), Pedro de Alba (Mexique), S. M. Sharif (Pakistan) et Bedrettin Tuncel (Turquie), ainsi que M^{me} Geronima Pecson (Philippines).